

PLAN DE COURS

LES DROITS ACQUIS ET LES RÉGIMES DE TOLÉRANCE À L'ÉGARD DE SITUATIONS EXISTANTES

OBJECTIFS

- Reconnaître une situation et comprendre les principes de la notion des droits acquis;
- Connaître les actions à prendre lors d'une situation de droits acquis;
- Maîtriser les distinctions entre les régimes de droits acquis de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

SUJETS ABORDÉS

- Les droits acquis
- Les principes généraux
- Les différents régimes de la LAU : le zonage, le lotissement et la construction
- La LPTAA
- La tolérance de situations existantes dans certains règlements adoptés en vertu de la LQE